

# PRE-REQUIS FONCTIONNELS DU GENERATEUR SEDA

**HOWTO** 





Nom du document	Objet	Version	Date version	Rédacteur	État
PRE-REQUIS FONCTIONNELS DU GENERATEUR SEDA	Générateur SEDA	V1.0	04/01/2016	CGI	Libre
PRE-REQUIS FONCTIONNELS DU GENERATEUR SEDA	Générateur SEDA	V2.1	12/07/2016	CGI	Libre



# Table des matières

1	La construction des données	4
1.1	PRÉ-REQUIS FONCTIONNELS DU PROFIL	4
1.1.1	IDENTIFIANTS DES UNITÉS DOCUMENTAIRES	2
1.1.2	IDENTIFIANTS DES TYPES DE DOCUMENTS	5
1.1.3	RÉCUPÉRATION DES DONNÉES MÉTIER	6
1.1.4	SPÉCIFICATIONS DU DOCUMENT	6
1.2	PRÉ-REQUIS FONCTIONNELS DES DONNÉES MÉTIERS	6
1.2.1	LES DONNÉES GÉNÉRALES	7
1.2.2	LES UNITÉS DOCUMENTAIRES SIMPLES	7
1.2.3	LES UNITÉS DOCUMENTAIRES RÉPÉTÉES ET LEURS IMBRICATIONS	8
1.2.4	LES TYPES DE DOCUMENTS	9
1.2.5	LES MÉTADONNÉES RÉPÉTABLES	10
1.2.6	LES MÉTADONNÉES NON-RÉPÉTABLES	11

3



# 1 La construction des données

# 1.1 Pré-requis fonctionnels du profil

Les pré-requis fonctionnels concernent deux aspects des profils :

- la présence des identifiants normalisés des unités documentaires et des documents (« TAGs »),
- la présence des informations archivistiques obligatoires dans tout versement.

# 1.1.1 IDENTIFIANTS DES UNITÉS DOCUMENTAIRES

Une unité documentaire représente un ensemble de documents cohérent, tel qu'un dossier. Chaque unité documentaire doit être marquée par un TAG qui permet de l'identifier de manière unique et donne une indication sur la cardinalité de cette unité documentaire. Ces TAGs sont contenus dans l'attribut SchemeID de la balise ArchivalAgencyObjectIdentifier.

Dans AGAPE, il s'agit de l'attribut « identifiant du schéma » de la balise « Identifiant unité documentaire service d'archives ».

#### 1.1.1.1 STRUCTURE DE L'IDENTIFIANT

L'attribut SchemeID de la balise ArchivalAgencyObjectIdentifier doit être marqué comme obligatoire et contenir une information formée de la manière suivante : **DOCLIST / TAG** où :

- DOCLIST représente le nom donné par l'organisme à l'ensemble de ces TAGS (nom du schéma utilisé pour les identifiants). L'organisme le choisit. Il est conseillé de donner le même pour l'ensemble des profils d'un même organisme,
- **[espace] / [espace]** est la forme obligatoire de la séparation entre le nom de la liste de TAGS et le TAG lui-même. Cette forme est contrôlée par le contrôleur de profil,
- **TAG** est l'identifiant unique de l'unité documentaire, de préférence d'une manière parlante pour l'application métier.

Par exemple: Organisme DOCLIST / Consultation

A noter que le terme « DOCLIST » en lui-même n'est pas obligatoire. Il permet juste d'exprimer ici l'information de manière générique.

# 1.1.1.2 GESTION DE LA CARDINALITÉ DE L'UNITÉ DOCUMENTAIRE

Si une unité documentaire peut être répétée plusieurs fois, sa cardinalité doit être renseignée en 1,n ou 0,n dans le profil. De plus, son TAG doit finir par un « + » pour être cohérent avec la répétition possible. Par exemple : Organisme DOCLIST / Consultation+

Version 1.0



#### Dans AGAPE, il faut donc:

- \_\_\_activer la balise « Identifiant unité documentaire » de l'unité documentaire et lui donner la cardinalité 1-1,
- rendre obligatoire son attribut « Identifiant du schéma ».

# 1.1.2 IDENTIFIANTS DES TYPES DE DOCUMENTS

#### 1.1.2.1 CAS D'USAGE D'UN IDENTIFIANT

L'identifiant sur le document n'est nécessaire que si au moins deux types de documents peuvent cohabiter dans une même unité documentaire. C'est-à-dire, au moins deux balises « Type de document » sont activées dans une même unité documentaire. Dans ce cas, il est obligatoire de pouvoir distinguer leurs métadonnées pour l'un ou l'autre.

#### Par exemple:

- Unité documentaire = « échanges ». Elle peut contenir :
  - o des messages (1er type de document),
  - leurs pièces jointes (2nd type de document).

Pour ce faire, ces documents doivent contenir une balise « Identification » obligatoire avec un attribut « SchemeID » également obligatoire.

#### Dans AGAPE, il faut donc:

- activer la balise « Identifiant » du document et lui donner la cardinalité 1-1,
- rendre obligatoire son attribut « Identifiant du schéma ».

# 1.1.2.2 STRUCTURE DE L'IDENTIFIANT

Cet identifiant doit être structuré de la même manière que l'identifiant d'une unité documentaire, à savoir : **DOCLIST / TAG** 

#### où:

- DOCLIST représente le nom donné par l'organisme à l'ensemble de ces TAGS (nom du schéma utilisé pour les identifiants). L'organisme le choisit. Il est conseillé de donner le même pour l'ensemble des profils d'un même organisme,
- **[espace] / [espace]** est la forme obligatoire de la séparation entre le nom de la liste de TAGS et le TAG lui-même. Cette forme est contrôlée par le contrôleur de profil **TAG** est l'identifiant unique du document, de préférence d'une manière parlante pour l'application métier.

Par exemple : Organisme\_DOCLIST / Courriel



Contrairement à l'unité documentaire, il n'est pas nécessaire d'indiquer un « + » à la fin du TAG. Aussi, pour éviter toute confusion entre TAG de Type de document et Unité documentaire, il est conseillé de ne pas utiliser ce caractère ici.

# 1.1.3 RÉCUPÉRATION DES DONNÉES MÉTIER

Pour que les données métier soient récupérées dans le bordereau, il faut que la balise concernée soit indiquée comme étant obligatoire dans le profil.

Par ailleurs, concernant les mots-clés, dans AGAPE, il est nécessaire que la balise « description du contenu » soit indiquée comme étant obligatoire (1,1).

# 1 1 4 SPÉCIFICATIONS DU DOCUMENT

Les documents doivent contenir une balise « Attachment » (celle-ci est forcément obligatoire dès lors qu'un document est demandé) avec un attribut « filename » obligatoire.

Dans AGAPE, la balise est traduite par « pièce jointe » et l'attribut par « nom de fichier » qu'il faut indiquer comme étant obligatoire.

Le type qui est obligatoire doit être valorisé à CDO (Content Data Object) dans le profil d'archivage car cette information archivistique ne peut pas être connue des applications métier.

# 1.2 Pré-requis fonctionnels des données métiers

Les données sont produites sous forme d'un fichier texte. Il n'y a pas d'ordre particulier dans la production des données. Elles n'ont pas à suivre la logique du profil d'archivage.

Chaque ligne est précédée du séparateur de champs qu'elle utilise : C'est ce premier caractère de chaque ligne qui est utilisé pour séparer les champs. Cette méthode permet d'utiliser des séparateurs différents, d'une ligne à l'autre, en fonction du contenu de cette ligne (par exemple, si une description contient une virgule, on pourra utiliser le point-virgule en tant que séparateur et inversement).

Les documents peuvent avoir une date de création, une description et une empreinte (algorithme et empreinte).

Rappel: Pour l'ensemble des données métier: la balise doit être indiquée comme étant « obligatoire » (cardinalité 1,1 ou 0,1) dans le profil pour que la donnée soit récupérée des données métier.

Version 1.0



# 1.2.1 LES DONNÉES GÉNÉRALES

- Nom du transfert (xpath[//TransferName]) :
  - o le premier champ contient #TransferName,
  - le second champ contient le texte,
  - o la séparation des champs est la virgule.

Exemple : le nom du versement est « Flux comptable PES » : ,#TransferName,Flux comptable PES

- Service Producteur /Nom (xpath[//OriginatingAgency/Name]) :
  - o le premier champ contient #OriginatingAgency.Name,
  - o le second champ contient le texte,
  - o la séparation des champs est la virgule (indiquée au début de la ligne).

Exemple – le nom du producteur est « Direction des affaires financières » : ,#OriginatingAgency.Name,Direction des affaires financières

Il en va de même pour toutes les autres informations gérées par le générateur.

# 1.2.2 LES UNITÉS DOCUMENTAIRES SIMPLES

Par unité documentaire « simple », on entend les unités documentaires qui ne sont pas répétables. Elles sont marquées par un TAG. Ce TAG est utilisé pour identifier les informations ou documents qui vont être produits dans cette unité documentaire.

Dans le cas d'une unité documentaire simple, non imbriquée dans une unité documentaire répétable, nous aurons la construction suivante :

- Nom de l'unité documentaire :
  - le premier champ contient #ContainsName postfixé par le TAG de l'unité documentaire entre crochets droits,
  - le second champ contient le texte,
  - la séparation des champs est la virgule (indiquée au début de la ligne).

Exemple : le nom de l'unité documentaire identifiée par le TAG PES est « Flux PES\_Aller PESALR1207 » : "#ContainsName[PES],Flux PES Aller PESALR1207

- Documents à produire dans l'unité documentaire :
  - o le premier champ contient le nom du fichier,
  - le second champ contient le TAG de l'unité documentaire,
  - le troisième champ contient la description du document,
  - le guatrième champ contient la date de création du document,
  - o (facultatif) le cinquième champ contient l'algorithme de calcul de l'empreinte,
  - o (facultatif) le sixième champ contient l'empreinte du document,
  - o la séparation des champs est la virgule (indiquée au début de la ligne).



Exemple : l'unité documentaire PES contient un fichier xml dont le nom est « Flux des mandats transférés à la DgFIP » et la date « 2014-12-01 » : ,PES/Dossier PES/PESALR1207-sig.xml,PES,Flux des mandats transférés à la DgFIP, 01/12/2014 12:00:00

#### LES UNITÉS DOCUMENTAIRES RÉPÉTÉES ET LEURS 1.2.3 **IMBRICATIONS**

Les unités documentaires répétables du profil d'archivage sont marquées par un TAG suivi d'un +. Les données métier liées à ce type de TAG porteront un numéro indiquant leur ordre de production.

Un exemple pour illustrer l'utilité des unités documentaires répétées : une procédure de marchés publics peut contenir des lots, une entreprise peut répondre à un lot mais pas aux autres, pour chaque lot on peut avoir des dossiers de candidature retenues ou rejetées.

LOT 1
Réponses rejetées
Entreprise 1
Candidature
Engagement
Entreprise 2
Candidature
Engagement
33
LOT 2
Réponses retenues
Entreprise 3
Candidature
Engagement
Réponses rejetées
Entreprise 2
Candidature
Engagement

Le TAG suivi d'un numéro encadré par des crochets droits est utilisé pour identifier les informations ou documents qui vont être produits dans cette unité documentaire.

Quand une unité documentaire répétée contient d'autres unités documentaires, il est nécessaire d'indiquer l'appartenance à ces sous-unités documentaires par un chemin de TAGs symbolisé par deux / successifs.

Les TAGS peuvent donc prendre les formes suivantes :

- LOT[#1]: unité documentaire dont le TAG est « LOT+ », première occurrence,
- LOT[#2]: unité documentaire dont le TAG est « LOT+ », seconde occurrence,
- LOT[#1]//OFFRE\_ETP[#2]:

8



- o offre de la seconde entreprise (unité documentaire dont le TAG est « OFFRE\_ETP+ »)
- pour le premier lot (unité documentaire dont le TAG est « LOT+ »),
- LOT[#1]//ONR\_ETP[#2]//ENGAGT :
  - engagement (unité documentaire dont le TAG est ENGAGT) de la seconde entreprise (unité documentaire dont le TAG est « ONR\_ETP+ »)
  - o pour le premier lot (unité documentaire dont le TAG est « LOT+ »).

# Exemple pour un nom d'unité documentaire :

- Unité documentaire répétable : "#ContainsName[LOT[#1]],Réfection de la cantine du lycée
- Unité documentaire répétable présente dans une unité documentaire également répétable : ,#ContainsName[LOT[#1]//OFFRE\_ETP[#2]],offre entreprise 2 lot 1

Exemple pour un document présent dans une unité répétable imbriquée dans une autre unité documentaire répétable :

,document2e2l1nr.txt,LOT[#1]//OFFRE\_ETP[#2],Engagement ETP 2 LOT 1,01/12/2014 12:00:00

# Exemple:

- Un document est présent dans une unité non répétable ENGAGT
- L'unité documentaire non répétable ENGAGT est imbriquée dans une unité non répétable OFFRE ETP
- L'unité documentaire OFFRE\_ETP est imbriquée dans une unité répétable LOT+ :
- ⇒ ,document2e2l1nr.txt,LOT[#1]//ENGAGT,Engagement ETP 2 LOT 1,01/12/2014 12:00:00

Note: On remarque que seules les unités documentaires répétables précèdent la dernière unité documentaire dans le chemin de TAGS (OFFRE\_ETP est omise car elle est non répétable).

# 1.2.4 LES TYPES DE DOCUMENTS

Dans certaines unités documentaires, il peut y avoir plusieurs types de documents qui jouent chacun un rôle différent. Cela peut éviter de créer des unités documentaires supplémentaires pour servir de conteneur à ces documents.

La notation à utiliser pour les documents est le TAG du document entre accolades. Ce TAG est accolé au TAG de l'unité documentaire dans lequel il se trouve.

#### Exemples de documents:

- Document identifié par le TAG « FLUX », contenu dans l'unité documentaire PES : ,PESAR.xml,PES{FLUX},Flux comptable PES,01/12/2014 12:00:00
- Document identifié par le TAG « ACCUSE\_RECEPTION », contenu dans l'unité documentaire PES: ,PES\_ACK.xml,PES{ACCUSE\_RECEPTION},Accusé de réception du flux comptable PES,02/12/2014 12:00:00



- Document identifié par le TAG « ENGAGT\_DOC », contenu dans l'unité documentaire répétable
  « OFFRE\_ETP+ », elle-même imbriquée dans l'unité documentaire répétable « LOT+ » :
- ,document.txt,LOT[#1]//OFFRE\_ETP[#2]{ENGAGT\_DOC},Engagement ETP 2 LOT 1,01/12/2014 12:00:00

# 1.2.5 LES MÉTADONNÉES RÉPÉTABLES

Les mots-clés ou encore la position dans le plan de classement sont des métadonnées répétables, identifiées par un TAG. Elles sont constituées de deux manières, suivant qu'ils se trouvent :

- Au niveau de l'archive,
- Au niveau d'une unité documentaire.

#### Exemples donnés avec le mot-clé :

- 1. S'il se trouve au niveau de l'archive, il est constitué de la manière suivante :
- préfixé d'un #
- suivi de KeywordContent
- postfixé avec, entre crochets :
  - o le TAG du mot-clé entre accolades {TAGMC},
  - o et, potentiellement, un numéro d'ordre si le mot-clé est répétable, entre crochets également [#1]

#### Soit: « #KeywordContent[{TAGMC}[#X]] »

# Exemples:

- Mot-clé matière (non-répétable): ,#KeywordContent[{MATIERE}],22560001400016
- Mot-clé géographique 1 (répétable): ,#KeywordContent[{GEOG}[#1]],France
- Mot-clé géographique 2 (répétable) : ,#KeywordContent[{GEOG}[#2]],Bretagne
- 2. <u>S'il se trouve au niveau d'une unité documentaire, le mot-clé est produit en reprenant également le TAG de l'unité documentaire dont ils dépendent :</u>
- préfixé d'un #
- suivi de KeywordContent
- postfixé avec, entre crochets :
  - o le contexte,
  - le TAG du mot-clé entre accolades {TAGMC},
  - o et, potentiellement, un numéro d'ordre si le mot-clé est répétable, entre crochets également [#1]

10

Version 1.0



### Soit: « #KeywordContent[CONTEXTE{TAGMC}[#X]] »

#### Exemples:

- Mots-clés de l'unité documentaire non-répétable PES :
  - Mot-clé matière (non-répétable): ,#KeywordContent[PES{MATIERE}],mot-clé matière
  - Mot-clé géographique (répétable): ,#KeywordContent[PES{GEOG}[#1]],France
- Mots-clés de l'unité documentaire répétable OFFRE ETP+ :
  - o Mot-clé matière (non-répétable) :,
  - ,#KeywordContent[OFFRE\_ETP[#1]{MATIERE}],mot-clé matière
  - Mot-clé géographique (répétable) :
  - ,#KeywordContent[OFFRE\_ETP[#1]{GEOG}[#1]],Vannes

# 1.2.6 LES MÉTADONNÉES NON-RÉPÉTABLES

Les autres métadonnées (description, positionnement dans le plan de classement...) sont également constituées de deux manières, suivant qu'elles se trouvent :

- Au niveau de l'archive,
- Au niveau d'une unité documentaire.

S'il se trouve au niveau de l'archive, il est constitué de la manière suivante :

- préfixé d'un #
- suivi de son identifiant (par exemple ContentDescription. Description)

#### Soit: « #-ContentDescription. Description »

Exemple – la description de l'archive est un élément non-répétable :

,#-ContentDescription.Description,Description de l'archive

Si elle se trouve au niveau d'une unité documentaire, la métadonnée est produite en reprenant également le TAG de l'unité documentaire dont ils dépendent :

- préfixé d'un #
- suivi de son identifiant (par exemple ContentDescription.Description)
- postfixé par le TAG de l'unité documentaire (ou le chemin) entre crochets

# Soit: « ContentDescription.Description[CONTEXTE] »

Exemples – la description de l'unité documentaire est un élément non-répétable : ,#-ContentDescription.Description[CONSULTATION],Description de l'unité documentaire



# cgi.com